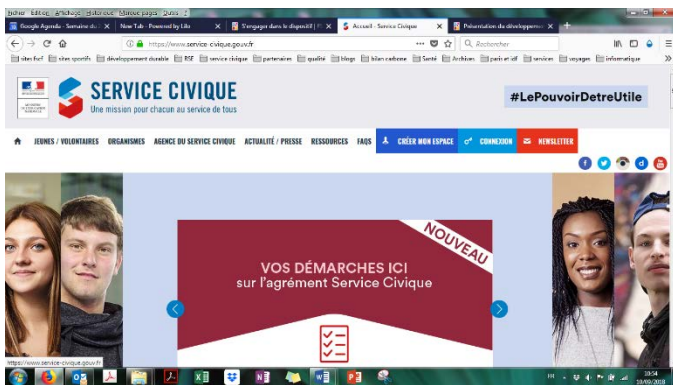


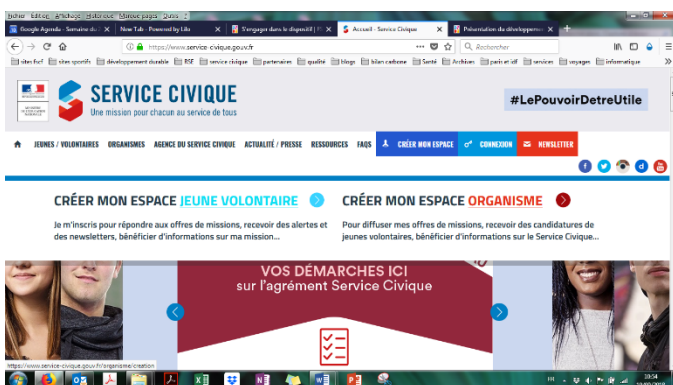
CREATION D'UN COMPTE SUR LE SITE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Rendez-vous sur : <http://www.service-civique.gouv.fr/>



Page d'accueil, cliquer sur

CRÉER MON ESPACE



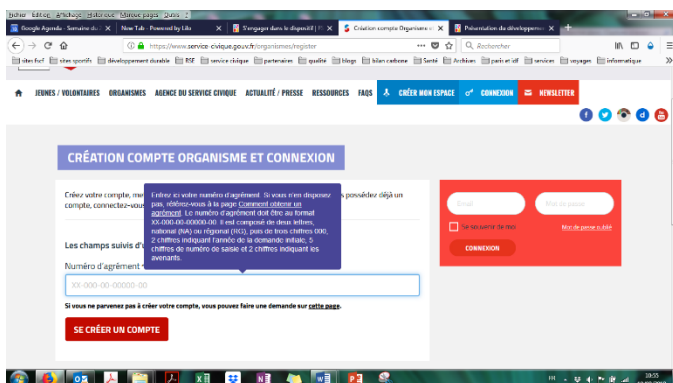
Puis

CRÉER MON ESPACE ORGANISME



Cliquer sur

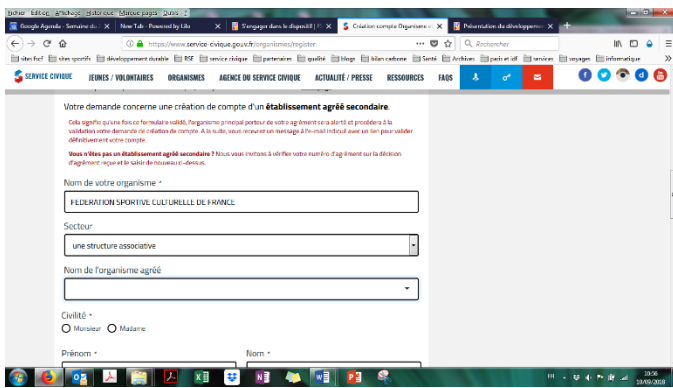
JE POSSÈDE UN N° D'AGREMENT



Indiquer le numéro d'agrément FSCF (à demander ici [numéro d'agrément FSCF](#))

Puis cliquer sur

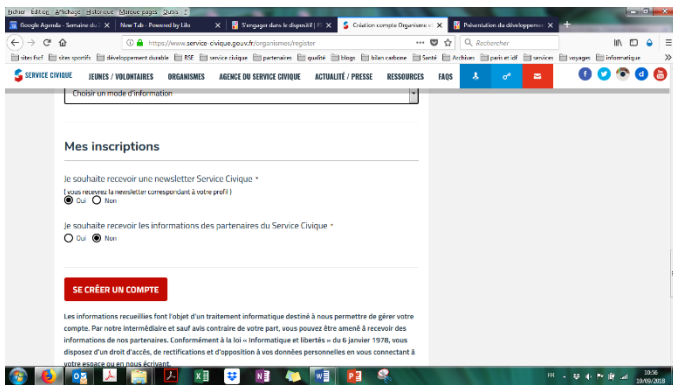
SE CRÉER UN COMPTE



Remplir tous les champs demandés.

Dans la case **nom de votre organisme**, indiquer le nom de VOTRE ORGANISME suivi de « FSCF ». Exemple : « comité départemental de xxxx FSCF », « association xxxxxx FSCF ».

Dans la rubrique **nom de l'organisme agréé**, doit apparaître FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE, sinon écrivez-le en **toutes lettres et en majuscules** : FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE ; utilisez éventuellement le menu déroulant.



Puis cliquer sur *se créer un compte* en bas de page.

[Prévenez le siège national](#) de votre création de compte en précisant le nom de votre structure ainsi que celui du président et du référent service civique.